

**Compte rendu du
CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 juin 2019**

Présents : MM. DUVAL, LALISOU, JOUSSELY, BESSE, MASSIAS, MMES MAURANGE, PARTONNAUD, BAKKER-SMITH, FEYDI, LACROIX, TABOURET.

Excusées : Mme STUHLER (Procuration : M. DUVAL)

Mme DELPECH (Procuration : M.LALISOU)

Convocation : 3 juin 2019

Secrétaire de séance : Mme MAURANGE

• **Redevance Enedis 2019**

Mr le Maire propose au conseil municipal de fixer la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation. Le conseil municipal adopte la proposition soit 209 € pour l'année 2019.

Présents : 10 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

• **Clôture du dossier vente du chemin rural de La Chapelle Verlaine**

Mr le Maire explique qu'une enquête publique s'est déroulée du 20 mars au 4 avril 2019 et aucune observation contraire au projet n'a été formulée.

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à cette vente.

Présents : 10 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

• **Convention Commune / SDE**

Mr le Maire explique qu'il est nécessaire de signer une convention de servitude entre la commune et le SDE pour la pose d'un transformateur (régularisation de celui qui est implanté sur le parking de la mairie).

Le Conseil municipal décide de donner tous pouvoirs au maire pour signer les documents nécessaires.

Présents : 10 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

• **Fond de concours travaux voirie**

Mr le Maire expose au conseil municipal que des travaux de réfection des routes situées sur notre commune mais intégrées au schéma de voirie communautaire auront lieu.

Le Conseil municipal décide de participer sous forme de fond de concours au financement de ces travaux à hauteur de 50% HT au bénéfice de la communauté de communes du Périgord Nontronnais.

Présents : 10 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

Arrivée de Gilles MASSIAS (20h50)

• **Recomposition Conseil Communautaire**

Mr le Maire explique que le conseil municipal a la possibilité d'approuver le nombre et la répartition des sièges de l'organe délibérant de la communauté de communes.

Le conseil municipal décide d'approuver le tableau de répartition automatique des sièges, soit un total de 42 conseillers. Il s'agit de pérenniser le choix fait lors de la création de la CCPN.

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0

• **Dénomination des voies**

Mr le Maire et le conseil municipal décide de la dénomination de voies afin de faciliter le repérage, l'accès des services publics, la localisation sur les GPS, il s'agit aussi de procéder à la numérotation de toutes les habitations. C'est un total de 110 nouvelles voies qui ont été nommées et la création de 788 numéros. La commande des panneaux nécessaire se fera au cours de l'été et la pose débutera en octobre.

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0

• **Subventions annuelles 2019**

Mr le Maire et le conseil municipal décide d'attribuer les subventions annuelles aux associations au vu de leur bilan 2018 et prévisionnel 2019.

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0

• **Subventions fête du cèpe 2019**

La fête du cèpe a connu diverses difficultés l'an dernier (mauvaises conditions climatiques, faible pousse de champignons) ce qui a provoqué un déficit.

Mr le Maire expose la nécessité d'augmenter la subvention allouée à l'association pour pouvoir l'organiser cette année. Le conseil municipal approuve le versement de la somme habituelle auquel il ajoute un montant de 1000 €. Il souhaite qu'une réflexion globale ait lieu sur l'organisation de cette journée à laquelle les élus participeront.

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 2

• **Vœu présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé**

Mr le Maire explique les inquiétudes et colères exprimées dans le pays. De nombreux territoires ne disposent que d'une offre insuffisante de services de santé, aggravée par l'existence de freins à la coordination entre l'ensemble des acteurs de santé.

Le conseil municipal demande que la réforme du système de santé prenne en considération certains enjeux comme la lutte contre les « déserts médicaux », la garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous, le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social..

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0

• **Questions diverses**

- SMCTOM : Pour définir l'emplacement des containers semis enterrés, une réunion aura lieu le 27 juin 2019.

- Foyer Rural : nous n'avons toujours pas pu convoquer la commission de sécurité, rénovation de la peinture à prévoir, acquisition d'un matériel pour le nettoyage de la salle.

- Voirie : installation de radars pédagogiques, travaux à Peyrouse qui auront lieu le mercredi 20 juin 2019.

- Ecole : toujours en discussion avec Saint Pardoux.

- Cimetière : le procès verbal pour la reprise de 6 concessions a été fait par Mr CHATENOU, une concession a été vendue, il faut la mettre en état.

- Habitat : on attend le retour de l'étude de SOLIHA.

- Tourisme : Trou du Philippou en attente de nouveaux devis et d'une rencontre avec le PNR.

- Eoliennes : réunion mardi 18 juin 2019 à 14h30 à la Mairie de Saint Jory.

- Soirée du 13 juillet : repas dans les restaurants et feu d'artifice.